

L
U

MA

ME

JE

VE

SA

DI

Lundi citoyens

I a a

a

a

"LINKY"

A

S

a a

des membres

a a

Va

D

-A

Les nouveaux "compteurs électriques communicants" Linky arrivent chez nous. Dans le cadre de la transition énergétique, ENEDIS veut nous les imposer. Ce sont 35 Millions de compteurs qui vont être déployés sur le territoire pour une coquette somme de 5 Milliards d'euros, sachant que la durée de vie du Linky est estimée à 10 ans contre 60 ans pour le compteur actuel. Qui va payer ?

. Quelles sont les conséquences

- pour nous usagers et pour la société ?
 - sur l'ensemble du fonctionnement de notre installation électrique ?
 - sur notre santé et sur la protection de nos données personnelles ?
- . Qui est propriétaire et donc responsable des compteurs ?

Nous découvrirons qu'ENEDIS commet des infractions à la législation française. Et nous saurons comment nous y opposer en toute légalité.

L 22 a 2018

Annonay à 20 h 30 salle Jean Jaurès

Avenue de l'Europe (en dessus du laboratoire d'analyse jouxtant le cinéma Les Nacelles)

Entrée libre

IPNS

C :A I a a / A a M / ATTAC/ CCFD-T
S a /CIMADE/ MRAP/ S Ca / S P a /T H